

# Etat des lieux du patrimoine bâti de Boissy-aux-Cailles



## Mot du président

Le patrimoine bâti du Gâtinais français est remarquable. Il se compose de nombreux châteaux, édifices religieux et maisons de villégiature. A cela s'ajoute un patrimoine rural, moins connu, moins protégé. Ces édifices ruraux constituent une richesse patrimoniale évidente.

Ce patrimoine rural caractérisé par sa diversité (puits, fermes, fours à chaux, séchoirs à plantes, maisons rurales, pigeonniers, maisons de vigneron, mares maçonnées...) contribue à affirmer l'identité du territoire. Il témoigne de l'histoire locale, des savoir-faire et des modes de vie. En faisant appel aux matériaux locaux et à leurs techniques de mise en œuvre traditionnelles, ce patrimoine bâti s'intègre harmonieusement au cadre de vie du Gâtinais français.

Il peut également être un formidable support de développement local en renforçant l'attractivité touristique du territoire. En effet, l'évolution des attentes des touristes tournées vers la découverte des patrimoines, ouvre des possibilités intéressantes pour imaginer leur mise en valeur.

Pour le protéger et le valoriser, il est primordial de le connaître. En ce sens le Parc naturel régional du Gâtinais français lance en collaboration avec les Communes une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti du territoire.

Il permet de le recenser, de l'étudier et de le faire connaître. Il vise ainsi à améliorer les connaissances du bâti rural, à sensibiliser les Communes et les habitants à cette richesse, à identifier les éléments patrimoniaux susceptibles d'être protégés.

En effet, l'évolution des modes de vie a souvent des conséquences sur la préservation des constructions rurales, rendant l'étude de ce patrimoine d'autant plus importante. Mieux connaître les usages, les matériaux du bâti et ses liens avec le territoire, permet de proposer des solutions favorisant sa préservation et son évolution tout en respectant son authenticité.

Les connaissances acquises dans le cadre de cet inventaire ne trouveront leur complète justification qu'en étant à l'origine d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation du patrimoine bâti rural. Les élus, les associations et les habitants de Boissy-aux-Cailles, disposent désormais d'un outil leur permettant de mieux comprendre leur commune et d'imaginer des actions en faveur de la préservation et la mise en valeur de leur patrimoine.

Jean-Jacques Boussaingault  
Président du Parc

## Introduction

Boissy-aux-Cailles s'est développé et a beaucoup évolué depuis le Moyen-Âge. Le bâti ancien, présent en grand nombre et de nature diverse sur la Commune, forme ainsi un patrimoine riche et qui constitue la mémoire de la Commune. Celui-ci reste néanmoins fragile.

Cette étude n'a pas pour ambition d'être exhaustive. Elle a simplement pour objectif, d'une part, de révéler les caractéristiques et les spécificités du patrimoine bâti de Boissy-aux-Cailles et, d'autre part, d'aider les habitants à prendre conscience de la richesse et de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour.

En effet, le patrimoine n'est pas uniquement constitué des édifices monumentaux, ce sont aussi tous ces édifices ruraux qui font et sont la mémoire de la Commune. Vecteurs de valeur sociale, ceux-ci doivent donc être placés dans le champ du patrimoine. Ce patrimoine rural représente un atout pour la préservation du cadre de vie et pour le maintien de l'identité de la Commune.

Maintenir le charme et l'harmonie qui émanent du patrimoine rural constitue donc un véritable enjeu.

Et comme nous ne protégeons bien que ce que nous connaissons bien, le Parc naturel régional du Gâtinais français est heureux de vous remettre cette présentation du patrimoine Boisséen.

## La méthode

La démarche choisie pour réaliser cet inventaire du patrimoine bâti a été imaginée en concertation avec les Conseils Départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne ainsi qu'avec le Service régional de l'inventaire d'Ile-de-France.

Pour cet inventaire, nous avons choisi de nous intéresser au patrimoine bâti qu'il soit public ou privé, civil ou religieux, discret ou connu, de l'époque médiévale aux années 1950.

La méthodologie de travail se décline en trois phases :

- préparation du terrain,
- inventaire terrain,
- recherche archivistique et restitution.

Une bonne connaissance de la commune faisant l'objet de l'inventaire du patrimoine est primordiale pour débiter l'étude. Il s'agit, en effet, de s'intéresser à son histoire, à son évolution, aux personnages qui l'ont traversée, aux activités qui y étaient pratiquées, etc. Pour nous aider dans cette démarche, nous nous sommes appuyés sur les élus, les associations et les habitants et en particulier Mme Carine Alba. Nous nous sommes également intéressés aux atlas communaux et aux chartes paysagères, qui offrent une vue d'ensemble de la commune, son patrimoine, son paysage, ses activités... Pour compléter ces connaissances, nous avons consulté la documentation disponible en mairie : cadastre napoléonien, bulletins municipaux, travaux réalisés par des érudits ou des associations, etc.

La phase de terrain nous a permis de décrire chacun des éléments architecturaux correspondant à la période définie, et présentant un intérêt patrimonial. Celui-ci peut être jugé selon plusieurs critères :

- historique, si le bâti est « antecadastre », c'est-à-dire qu'il figure sur le cadastre napoléonien, ce qui indique une construction antérieure aux années 1820 ;
- architectural, si l'implantation du bâti, son élévation, sa mise en œuvre ont été conservées en l'état ou si elles présentent un intérêt technique ou esthétique ;
- pittoresque, si l'ensemble architectural présente un charme particulier ;
- ethnologique, si l'histoire du bâtiment se rapporte à une activité singulière ou s'il est un élément important de la mémoire de la commune.

Toutefois, un bâtiment ancien peut être écarté de l'inventaire s'il a subi trop de transformations, au point que son aspect originel ne se retrouve plus dans son état actuel. Cette description du bâti est étayée par la prise de photographies.

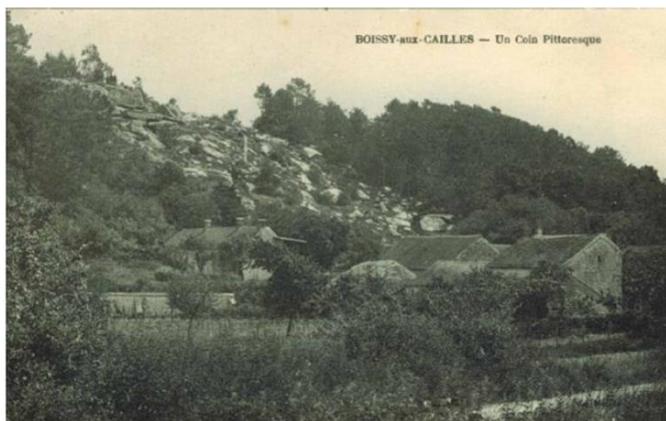
Pour compléter ce travail de terrain, des recherches aux Archives départementales ont été menées. Les résultats sont très aléatoires dans la mesure où ils dépendent de l'existence de sources archivistes fiables. L'un des objectifs de ces recherches est de déterminer dans toute la mesure du possible la date, ou au moins la période, de construction des édifices inventoriés, ainsi que de connaître les noms des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvres. Dans la mesure où nous rencontrons essentiellement un patrimoine bâti rural, il est particulièrement difficile de trouver ce type de renseignement. Dans la plupart des cas, les informations liées à la datation ne fournissent que des

indications sur une période (un siècle, par exemple). Nous complétons ces recherches par des entretiens avec les personnes âgées et les érudits de la commune. Ces échanges nous livrent de nombreux enseignements sur l'évolution de la commune et les modes de vie passés.

Une synthèse communale est ensuite rédigée. Son objectif est de faire partager au plus grand nombre les connaissances acquises au cours de l'inventaire.

## Le paysage

« Boissy se trouve dans une charmante petite vallée aux sites pittoresques entourée de nombreuses collines douces et boisées où poussent avec fécondité, dans certains endroits, le chêne et le pin. Çà et là on rencontre aussi sur les pentes quelques espaces entièrement couverts de mousses et de bruyères où les rochers aux formes les plus variées s'entassent dans un gracieux pêle-mêle. Rien d'ailleurs ne manquerait à l'originalité du tableau si la nature, moins avare eût creusé dans les sables de la vallée le lit d'une rivière aux ondes rafraîchissantes ». C'est ainsi qu'à la fin des années 1880, l'instituteur Alexandre Chaplon décrit dans sa monographie l'environnement de Boissy-aux-Cailles.



Situé au sud du Parc naturel régional du Gâtinais français, le village de Boissy-aux-Cailles se caractérise par deux unités topographiques :

**Les vallées sèches** : elles sont essentiellement localisées au nord-est de la commune. Elles couvrent environ le tiers de la superficie du territoire communal. L'altitude de ces vallées est comprise entre 75 m et 105 m. A certains endroits, les coteaux sont abrupts, en particulier autour du village de Boissy-aux-Cailles qui est adossé à un coteau. Les fonds de ces vallées sont le support de cultures au sein desquelles subsistent quelques pâtures et friches, des bosquets et des haies. Les versants sont, quant à eux, couverts par des boisements. L'observation des cartes postales nous révèle qu'aujourd'hui les coteaux sont beaucoup plus boisés qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

**Le plateau** : il couvre une large part de la surface du territoire communal. Son altitude est comprise entre 105 m et 123 m. Le point culminant se localise au sud-ouest de la commune, au niveau de la RD 152. Le plateau, peu vallonné, est essentiellement le siège de grandes cultures parsemées de rares secteurs boisés. L'ouverture visuelle est marquée par de larges panoramas aux horizons généreux. Cette horizontalité induit également une très grande « vulnérabilité » de ces paysages, qui restent par conséquent très sensibles à la moindre évolution.

## Histoire de Boissy-aux-Cailles

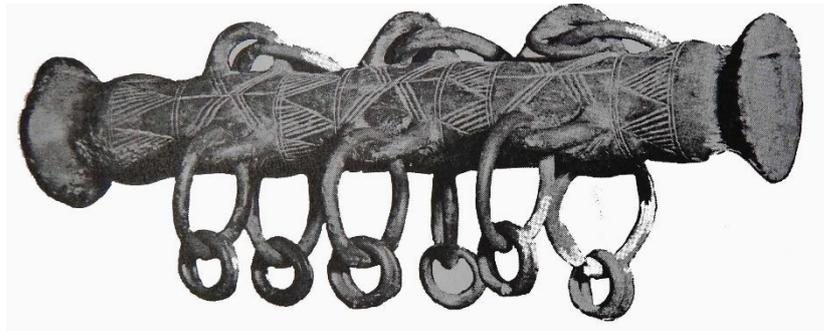
### Préhistoire : divers vestiges attestent de la présence humaine en ce lieu.

La prégnance du grès a conditionné l'apparition d'un véritable art du grès, art qui reste encore très énigmatique. A Boissy, plusieurs abris ornés de gravures sont identifiés ainsi que des dolmens. Ainsi, par exemple Louis Girard trouve et décrit en 1973 l'abri Leuillet à Boissy-aux-Cailles, très richement décoré où figure une gravure de triple enceinte assortie de la date de 1656, de facture très similaire. En outre, la découverte d'une cachette en 1932 confirme la présence humaine dès l'âge de bronze.

Ce trésor fut mis au jour par Julien Moireau qui extrayait des pierres d'un lieu-dit « la cave aux moines », entre le hameau de Boissy et celui de Mainbervilliers. La cachette renfermait 82 objets ou fragments de bronze. Il s'agissait de haches, de gouges, de pointes de lances, de bracelets et d'anneaux datant de la fin de l'âge de bronze (800 ou 900 av. J.-C.). Il y avait en plus deux objets curieux : un tube en bronze orné d'anneaux et un « spéroïde creux » à tube latéral qui pourrait être une sorte de briquet primitif.



*Quelques pièces du trésor de Boissy-aux-Cailles*



*Le Tintinnabulum*

Dans un premier temps, tout ce trésor fut dispersé. C'est l'abbé André Nouel, sillonnant les routes à vélo-moteur, qui réussit à retrouver une grande partie des objets contenus dans la cachette. Au début des années 1990, grâce à la volonté M. Raymond Pochon, maire de la commune et Mme Fauconnier, le Conservateur du musée de Préhistoire d'Île-de-France à Nemours engage une procédure d'acquisition du « Tintinnabulum », auprès du vendeur, le docteur Pagès. Aujourd'hui, le Tintinnabulum est exposé au musée de la Préhistoire. Il date de l'âge du bronze et confirme donc la présence celte à cette époque en ce lieu.

### Moyen Age : une histoire mouvementée

Le petit village de Boissy-le-Repos, proche de la ville royale de Melun et de celle de Fontainebleau, se situe au carrefour de plusieurs grandes routes reliant des centres politiques, économiques et artistiques tels qu'Orléans et Paris.

Cette situation géographique ne manquera pas, bien évidemment, d'influer sur son histoire : à la croisée de régions telles que la Champagne et l'Île-de-France, Boissy bénéficiera à la fois des apports de celles-ci mais en subira aussi les guerres et les crises.

L'église, située sur une hauteur en fond de vallée, est datée pour sa partie la plus ancienne du XIII<sup>e</sup> siècle. On peut donc envisager que la population devait être suffisante pour que soit construit un tel édifice ou du moins que le passage à Boissy-aux-Cailles fut jadis une escale pour les pèlerins se rendant en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, entre Paris et Tours, via Orléans.



Carte des seigneuries du Gâtinais de l'abbaye de Montmartre - 1765

La guerre de Cent Ans (1337/1453) anéantit le village qui est brûlé durant la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. On sait par le dénombrement du 11 février 1385 que les religieuses de Montmartre ne connaissent plus la consistance exacte de leur domaine, les guerres ayant brûlé leur hôtel, elles n'y viennent plus.

En 1407, 46 noms de famille sont encore signalés. En 1462, il n'y demeure personne.

Une enquête de 1480 indique qu'il n'y a plus eu de vie jusqu'en 1462, à l'exception peut-être d'un laboureur du Vaudoué. Cette enquête avait été faite par le prévôt de Melun à la demande de Pierre Barton, vicomte de Monbas, seigneur de Faÿ, qui tenait de sa femme des terres à La Chapelle-la-Reine et à Boissy-le-Repos. Ces terres furent appelées plus tard « le fief de Monbas » et maintenant « la ferme du Fief ». C'est à l'occasion de cette enquête que fut interrogé Pierre Boulé, natif de La Chapelle, qui avait fui ce village à l'âge de 16 ans et avait été fait prisonnier par les Armagnacs, puis était parti s'établir à Vaux-le-Penil. A son retour, il trouva La Chapelle et Boissy « en ruine et désolation ».

Ainsi, en 1480 Boissy et Mainbervilliers sont en ruine. On constate néanmoins que les habitants alentours se remettent à défricher les terres des religieuses, (Jean Sadon) et on note un début de repeuplement. Néanmoins, en 1492, toutes les maisons sont loin d'avoir été reconstruites et en ce début du XVI<sup>e</sup> siècle un seul nom, celui de "Petit" est inscrit.

## Le XVIII<sup>e</sup> siècle

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les bénédictines de l'abbaye royale de Montmartre sont toujours propriétaires de divers biens sur le territoire de cette paroisse. L'abbesse est dame du lieu et exerce la justice. Elle possède la ferme de Vezu, une autre à Mainbervilliers et une à Herbauvilliers. Aucune ferme à Marlanval n'est signalée.

Les religieuses venaient faire à Boissy « *bonne chère et bon repos* » honorant ainsi le nom de Boissy-le-Repos.

Le 8 juillet 1787, Louis XVI avait prescrit, dans chaque paroisse, la nomination d'une assemblée composée d'un syndic, de trois membres, du curé et du seigneur. Furent ainsi élus François Gastellier, François Pointcloux, Claude Pelard et Philippe Brégé. Noms que l'on retrouve encore aujourd'hui dans le village.

À la Révolution, les biens des religieuses devinrent biens nationaux et furent vendus. Ce fut pour une courte durée puisque l'Assemblée nationale, en décembre 1789, décida d'une autre forme de municipalité, presque la forme actuelle : un maire, des adjoints, un procureur et des conseillers. C'est Jean Nollet, fermier à Marlanval, qui fut élu maire, mais il eut rapidement à faire face à une scission, quelques habitants voulant obtenir des terres pour les défricher, les autres s'y opposant.

Au XIX<sup>e</sup> siècle le village de Boissy-aux-Cailles évolue peu. Sa population reste stable. En 1836, 400 personnes habitent la commune. La plupart sont agriculteurs, journaliers ou domestiques. On rencontre également cinq bergers, quatre vigneron, un maréchal ferrant, trois charrons et un charretier. En 1881, le village regroupe 102 maisons et 360 habitants (ils sont 130 à Boissy, 152 à Marlanval et 66 à Mainbervilliers). Au-delà des agriculteurs, on retrouve à cette période-là un instituteur, une couturière, un coquetier, six carriers, trois maçons, un employé des postes, une épicière et deux vigneron. En 1911, Boissy-aux-Cailles réuni 358 habitants et 108 maisons.

Le 22 août 1944 les premières troupes américaines arrivent à La Chapelle-la-Reine. Elles ne rencontrent qu'une faible résistance depuis Chartres. Mais les allemands les attendent en embuscade près de Butteaux, le long de la voie ferrée, ils laissent passer les premiers chars puis ouvrent le feu. Le combat dure toute la journée et fera 120 morts côté américains et 90 côté allemands selon le rapport de gendarmerie. C'est l'arrivée des P51 qui changera le cours de la bataille en donnant la victoire aux troupes américaines.

Après la guerre, dans un contexte d'exode rural, la population de la commune n'a cessé de baisser pour atteindre son plus bas niveau en 1975 avec seulement 160 habitants. Par la suite, bénéficiant de son positionnement dans la couronne périurbaine parisienne, Boissy-aux-Cailles s'est progressivement développé. L'urbanisation de type pavillonnaire est apparue. Ainsi, en 2011, la population était de 309 habitants.

## Toponymie

**Boissy-aux-Cailles** : Anc. *Bussiacum* 1113, *Buxiacum* 1134. Du nom d'homme latin *Bûttius* ou *Bûccius* ou bien du latin *Buxus*, « buis » et suffixe *-acum*, avec gaulois *cal-io*, en français « caillou »

Formes anciennes relevées dans les dictionnaires topographiques :

En 1113 : Bussiacum,  
En 1134 et 1154 : Buxei/Buxi,  
En 1216 : Busseium,  
En 1304 : Boissy,  
En 1336 : Boissy le Repos,  
En 1336 : Boissiacou ou Boissi le Repost,  
En 1367 : Boissy le Repout  
En 1382 : Boissys  
En 1384 : Boissy le Repous  
En 1397 : Boissy le Repost  
En 1551 : Boissy le Repoux  
En 1589 : Boissy les Meslaneaulx  
En 1776 : Boissy le Rabois

**Mainbervilliers** : du nom d'homme germanique *Mainbert*. Latin médiéval *villare*.

**Marlanval** : Anc. Merlanval. Du nom d'homme germanique *Marila*. Latin *vallem*, « vallée ».

Dans les documents de recensement de la population de la commune, on note que dès 1836, le hameau de Marlanval est cité avec l'orthographe d'aujourd'hui.

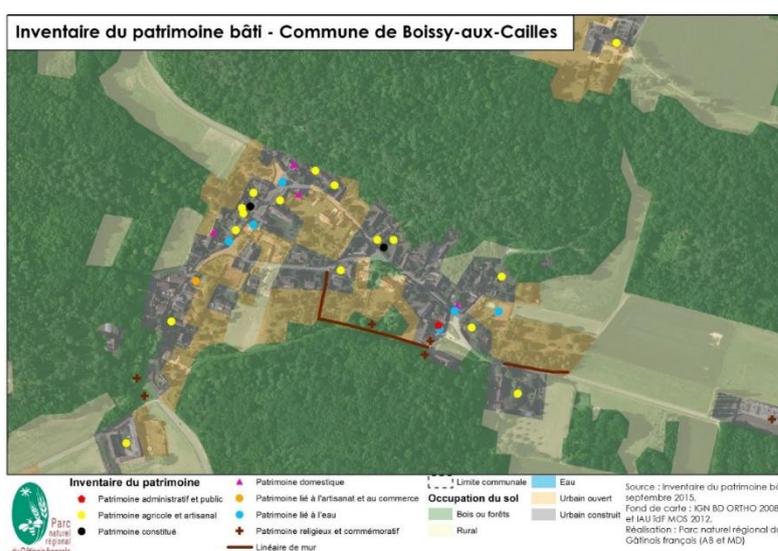
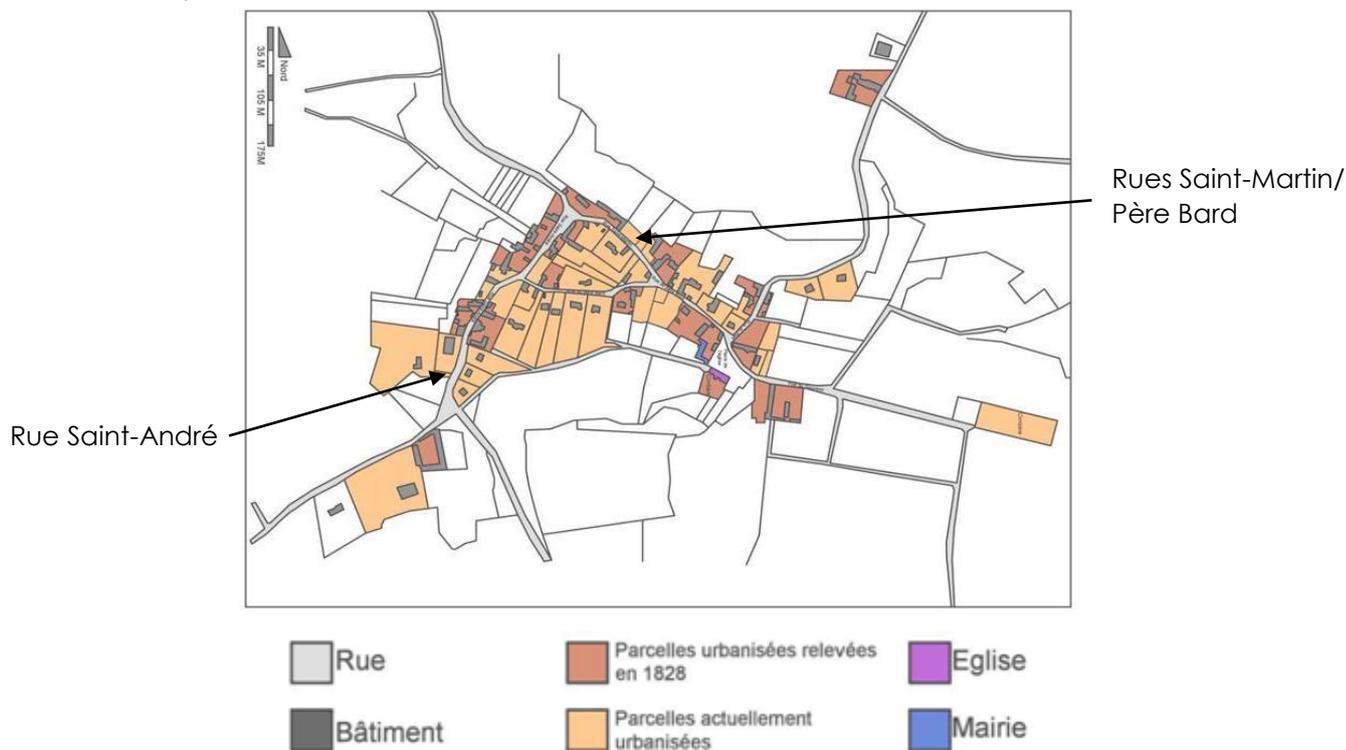
Pourtant dans sa monographie rédigée après 1884, l'instituteur indique « Merlanval » pour évoquer un des hameaux de la commune. Les noms de « Marlanval » et « Merlanval » ont donc cohabité jusqu'à ne plus retenir que « Marlanval ».

# Patrimoine de Boissy-aux-Cailles

## Implantation du bâti ancien

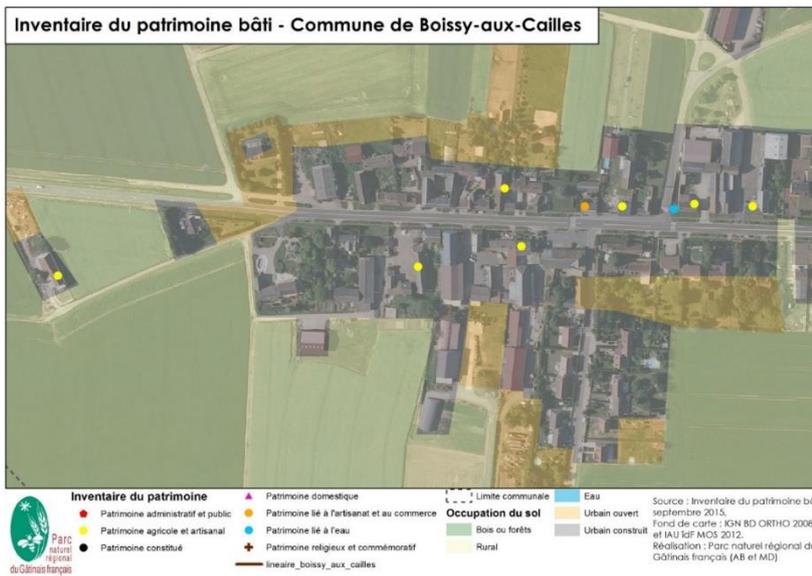
Les structures urbaines de Boissy, Marlanval et Mainbervilliers ont peu évolué au regard de la comparaison du cadastre napoléonien de 1828 avec le cadastre actuel.

En 1828, **Boissy** était un village concentré autour de deux rues : la rue Saint-André et la rue Saint-Martin/Père Bard.

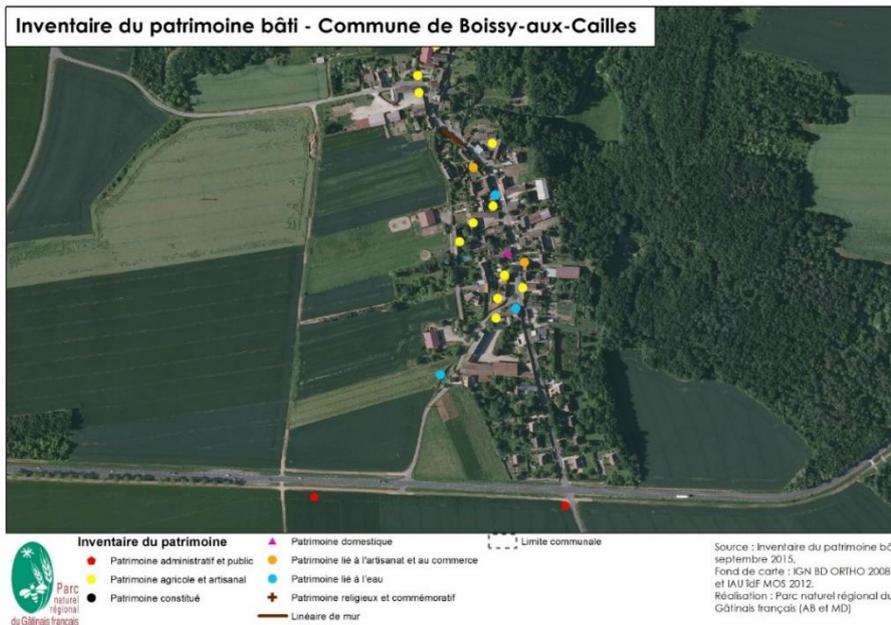
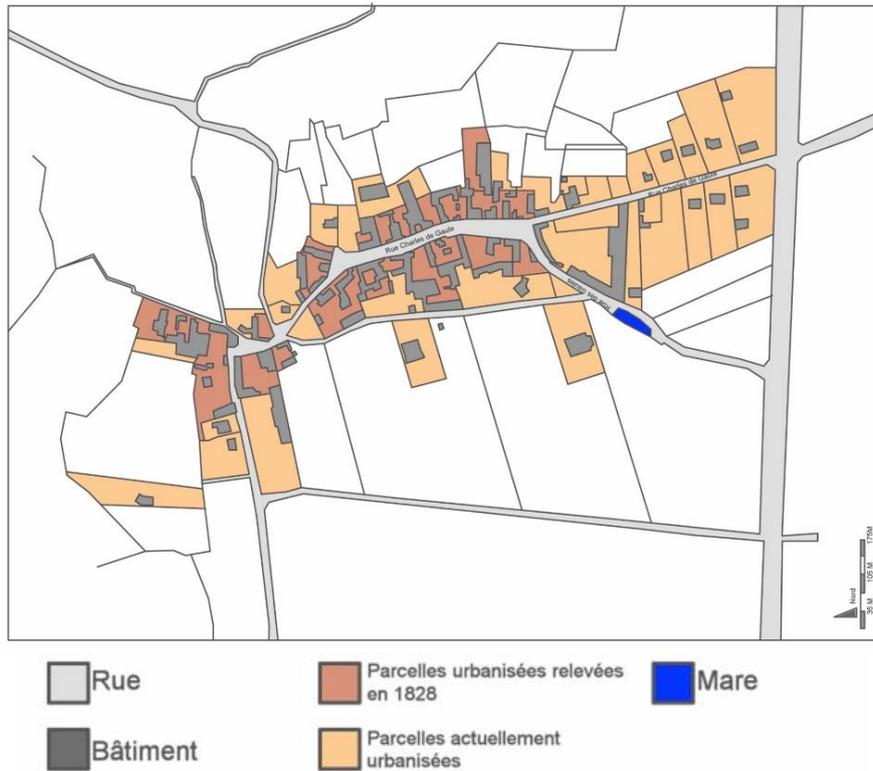


Le **hameau de Mainbervilliers** s'organise au début du XIX<sup>e</sup> siècle de part et d'autre de la rue de la Libération. Le hameau est constitué de grandes fermes à cour. A chaque bâti

est associé à côté ou à l'arrière un verger/potager. Au cours du temps, le hameau se densifie et de nouvelles fermes sont construites dans les interstices autrefois occupés par les vergers/potagers.



Au XIX<sup>e</sup> siècle le **hameau de Marlanval** est constitué de deux entités urbaines séparées par le vallon. Le bâti dense et continu est alors composé d'une succession de fermes à cour organisées par endroits en double rang, l'ensemble ceinturé par des vergers et/ou potagers. Ce système forme un village-rue.



## ❖ Patrimoine public et administratif

### • Mairie – Ecole

Selon la monographie de l'instituteur rédigé par Alexandre Chaplon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (après 1884), la présence du premier instituteur sur la Commune est attestée en 1737, il s'agissait de Jean Regnault. Le premier instituteur breveté, quant à lui, arrive à Boissy-aux-Cailles en 1837 et se nomme M. Zephirin Lenoir.

La monographie nous apprend qu'en 1843, la Commune achète l'ancien presbytère pour y installer l'école. Les sources ne nous dévoilent néanmoins pas où l'école est jusqu'alors située.

L'instituteur Alexandre Chaplon nous indique que « l'école actuelle est construite ». L'hypothèse que nous pouvons formuler serait que l'ancien presbytère ait bénéficié de travaux permettant d'accueillir les futurs élèves. Ces travaux prennent fin en 1855. Quelles modifications y sont opérées ? Où se trouvait la mairie ? Nous ne savons y répondre.

Nous pouvons néanmoins supposer que la mairie est déplacée en même temps que l'école dans la mesure où il est alors habituel que l'instituteur joue le rôle de secrétaire de mairie.

François Rouillon est allé à l'école de Boissy-aux-Cailles dans les années 1950. Lors d'un entretien mené avec lui en juin 2015 il a pu nous décrire la classe qu'il a connu : ils étaient une trentaine d'élèves répartie en quatre rangées de tables. Les élèves étaient chargés d'alimenter en bois le poêle situé au milieu de la classe. Le bureau de la maîtresse était surélevé, à sa gauche il y avait ce que les élèves appelaient un « cachot » pour les plus turbulents.



Mairie en 1978

L'actuelle mairie abrite l'école jusqu'en 1965, date à laquelle les enfants de Boissy-aux-Cailles sont envoyés à l'école de La Chapelle-la-Reine.

A noter la modification de l'entrée de la mairie. En 2000, l'entrée se fait à l'emplacement où se trouve actuellement la fenêtre de la mairie. On entrait donc directement dans la Mairie.

- **Les bornes royales**

Sur la route nationale 152, deux bornes royales ont été retrouvées. Elles sont vraisemblablement installées à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle lors de la création de la route royale n° 51, reliant Fontainebleau à Orléans.

À partir de 1765, des bornes sont implantées toutes les milles toises. Elles servent de repères pour l'entretien des chaussées, et pour les cochers (distances entre villes). Beaucoup de ces bornes sont détruites ou déplacées.

Les bornes retrouvées sur la commune de Boissy-aux-Cailles portent toutes les deux des points géodésiques, désormais illisibles.

Ces deux bornes sont quasi cylindriques sur une base carrée, avec une doucine à la base.

Elles portent les numéros 40 et 41. Ces numéros indiquent la distance en demi-lieues (soit 1 000 toises) qui sépare la borne du parvis de Notre-Dame de Paris. Ainsi la borne numéro 40 serait à environ 20 lieues (soit 80 km) de Notre-Dame.

On peut observer sous les numéros une cartouche ovale. Cette cartouche contenait probablement une fleur de lys. Celle-ci disparaît après martèlement en 1789.



**Intérêts patrimoniaux des bornes royales :**

- valeur historique liée à la naissance de la RD 152,
- ancêtre des équipements routiers,
- témoignage du passage des révolutionnaires (martelage des fleurs de Lys).

❖ **Patrimoine religieux et commémoratif**

- **L'église Saint-Martin**

L'église de Boissy est située sur une colline à côté de la mairie. Une légende répandue localement vient expliquer la fondation de cette église. Saint-Martin de Tours serait venu ériger une église sur la commune. Il se serait dirigé vers les hauteurs où se trouve actuellement le hameau de Marlanval par un sentier rocheux. Parvenu aux deux tiers de ce sentier, son cheval aurait buté sur une pierre et se serait cassé une patte. La trace de son sabot serait restée imprimée dans le grès et resterait parfaitement visible encore aujourd'hui. Saint-Martin, aurait vu dans cet accident une manifestation de la volonté divine de ne pas lui voir bâtir son église sur les hauteurs de Marlanval. Il serait donc

redescendu vers la plaine de Boissy pour y prendre du repos et bâtir l'église qui s'y trouve actuellement.

Au-delà de cette légende, cette église date du XII<sup>e</sup> siècle. De cette église romane restent l'abside et le chœur. En effet, au fil des siècles elle a connu des modifications.

L'église mesure environ 30 mètres de long. Elle est orientée est/ouest. Le chœur et l'abside d'aspect roman ne présentent pas de décor.

Sur le flanc nord, trois fenêtres éclairent la nef. Elles pourraient dater du XVI<sup>e</sup> siècle. Leurs arcs sont taillés dans une seule pierre. Au-dessous de la baie du milieu se situe un portail de style gothique du XII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci devait être l'accès principal de l'édifice jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.



**Eglise Saint-Martin, au début du XX<sup>e</sup> siècle**



**Eglise Saint-Martin, 2015**

En 1896, l'église est raccourcie d'environ deux mètres à l'ouest. Le pignon ouest daterait donc de cette époque.

Le flanc sud est en contrebas du cimetière. Tout comme sur le flanc nord, on y retrouve trois baies. Entre deux baies, une chapelle sur plan carré est ajoutée probablement au XVI<sup>ème</sup> siècle. Au niveau du chœur, on retrouve la tour du clocher soutenue par deux contreforts construits au XVII<sup>e</sup> siècle. Une petite construction en voûte en forme de quart de sphère contenant un escalier dessert l'étage du clocher.



Dans le clocher, une cloche datant de 1733 est appelée « Louise Émilie ». Ce nom est celui de la princesse Louise Émilie de la Tour d'Auvergne, abbesse de l'abbaye royale, dame de Montmartre et dame de Boissy. Le nom attribué à cette cloche rappelle donc que les religieuses de l'abbaye de Montmartre possédaient des terres sur la commune.

La voûte est détruite et reconstruite à plusieurs reprises. Le plafond actuel date de 1955. Les murs sont composés de calcaire pour le gros œuvre, et de grès pour les chaînages, les piliers et les contreforts.

Le 18 mars 1926, l'église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

### Intérêts patrimoniaux de l'église :

- bâtiment le plus ancien de la Commune,
- située à flanc de coteaux, au centre du village, l'église marque le paysage. Elle est un repère physique pour les habitants,
- témoignage du savoir-faire de ses bâtisseurs,
- expression d'une piété individuelle ou d'une ferveur collective de la foi catholique majoritaire parmi les populations dans le passé,
- pour beaucoup d'habitants elle rythme toujours la vie collective et individuelle, continuité de la fonction originelle.

### • Ancien cimetière

L'ancien cimetière de Boissy-aux-Cailles se situe derrière l'église. Il est l'un des rares encore conservés en l'état. Sa situation entre la forêt et l'église le rend d'autant plus remarquable.

Ce cimetière devait à l'origine être beaucoup plus étendu. Il devait y avoir des tombes devant l'église. En effet, les témoins rencontrés lors de cet inventaire nous ont rapporté que, par le passé, à l'occasion de travaux réalisés à proximité de l'église, des ossements ont été retrouvés.



**Vue de l'ancien cimetière au début du XX<sup>e</sup> siècle**

A l'époque de l'Empire romain, la coutume voulait qu'on enterre les morts à l'extérieur des villes et villages, le long des chemins, afin de ne pas les oublier. Puis, au Moyen-Âge, les inhumations se font « près des saints », c'est-à-dire à proximité d'un autel contenant des reliques. Il s'agissait de lier étroitement les défunts aux églises afin d'obtenir l'intercession des saints au moment du Jugement dernier.

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains commencent à s'inquiéter de la proximité des corps en décomposition avec les habitations. L'article 2 du décret du 23 Prairial an XII (1804) précise qu'« il y aura, hors de chacune des villes ou des bourgs, à la distance de trente-cinq à quarante mètres au moins de leur enceinte, des terrains spécialement consacrés à l'inhumation des morts ». Cette mesure s'appliquait également aux villages.

Les déplacements de cimetières à l'extérieur des villages se poursuivent au XX<sup>e</sup> siècle. Cependant la raison invoquée par les municipalités n'est plus liée à des préoccupations d'hygiène mais bien à un manque de place.

A Boissy-aux-Cailles, la situation relativement isolée de son l'église permet de conserver le cimetière à proximité. Il est désaffecté seulement en 1935. Ce déplacement s'explique à la fois par le manque de place et par des questions d'ordre de salubrité. En effet, en 1921, la Commune demande de retirer les croix et les monuments funéraires situés dans la partie sud est du cimetière « pour faire de la place pour les prochaines inhumations ». En 1932, la Commune reconnaît que la translation du cimetière « est devenue indispensable dans l'intérêt de la salubrité publique ».



A l'origine, ce cimetière est entouré d'un mur de clôture composé de calcaire et de grès. Celui-ci est encore visible, bien qu'en très mauvais état. La municipalité de Boissy-aux-Cailles, en partenariat avec le Parc naturel régional du Gâtinais français, prévoit début 2016 de restaurer une partie de ce mur.

On note, la présence d'un magnifique escalier menant à l'église et au cimetière. Il est composé de 43 marches en grès dont 14 monolithiques.

#### **Intérêts patrimoniaux de l'ancien cimetière :**

- un des seuls cimetières situés à côté de l'église encore conservé,
- lieu de mémoire et de recueillement,
- clôturé par un mur et entouré pour partie d'une forêt,
- l'atmosphère qui se dégage de ce lieu donne l'impression de remonter le temps.

#### **• Nouveau cimetière**

Ce nouveau cimetière est mis en place en 1935, date à laquelle l'ancien cimetière est désaffecté.

La délibération du 9 juillet 1934, entérine la décision d'acheter un terrain dans le but d'installer un nouveau cimetière. Il est éloigné des premières habitations d'environ 200 mètres. Le mur de clôture est composé de grès et de calcaire avec un chaperon en tuiles plates et mécaniques. L'entrée du cimetière s'effectue par un portail à deux vantaux et un portail à un vantail. Ils sont encadrés par des piliers en briques.



#### **• Les croix**

A Boissy-aux-Cailles plusieurs croix sont identifiées. Elles se situent sur les places publiques, dans les cimetières et même dans une propriété privée.

### ▪ Les croix de cimetière

Deux croix de cimetière sont identifiées, dans les cimetières. Leur présence signifie que les morts sont Chrétiens. Pour la religion Chrétienne le rôle de la croix est essentiel pour les morts. Il s'agit d'un signe d'espérance et de résurrection.

Sur une base de tronc conique en grès, la croix située au centre de l'enclos de l'ancien cimetière est en fer forgé, décorée en haut et en bas par des volutes.

Au centre de l'enclos du nouveau cimetière, on note la présence d'une croix. Celle-ci dispose d'un emmarchement en grès et est aussi décorée en haut et en bas par des volutes.



**Croix en centre de l'ancien cimetière**



**Croix au centre du nouveau cimetière**

### ▪ La croix privée

Dans un jardin d'une propriété privée située rue du Père Bard à Boissy, une croix en fer forgé est identifiée. Celle-ci est sur un piédestal sur emmarchement en grès. Elle est décorée en haut et bas avec des volutes.



#### Intérêts patrimoniaux des croix :

- repère visuel pour les voyageurs,
- symbole de la forte pratique religieuse passée du village.

### • Monument aux morts

En 1920, la Commune décide d'ériger un monument aux morts. L'année suivante, elle acquiert un terrain à cette intention entre la rue Saint-André et la route du château d'eau. Ce monument est érigé en l'honneur des soldats de la commune morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale.

Puis, se rajoutent les noms des soldats de la commune morts lors de la Seconde Guerre mondiale.

Sur le monument, on note la présence d'une palme, symbole de la victoire et du sacrifice. La présence des quatre obus encadrant le monument rappelle l'importance de l'artillerie pendant la guerre. Ils délimitent généralement l'espace sacré, la barrière entre le monde des vivants et le monde des morts. Les obus enchaînés, ne pouvant plus servir, peuvent également symboliser la paix retrouvée.



En partenariat avec le Parc naturel régional du Gâtinais français, la municipalité de Boissy-aux-Cailles restaure en 2004 le monument aux morts. Ces travaux consistent essentiellement au nettoyage de la pierre, à la peinture des lettres et au scellement des obus.

#### **Intérêts patrimoniaux du monument aux morts :**

- lieu de mémoire et de recueillement pour tous les habitants,
- témoin de l'histoire de la commune : les noms gravés traduisent le poids des guerres sur la vie locale,
- illustration de la manière dont a été appréhendée l'après-guerre par la commune.

### **❖ Patrimoine lié à l'eau**

La commune de Boissy-aux-Cailles est à cheval sur deux bassins versants : l'Ecole et l'Essonne. La rivière Ecole prend sa source sur la commune et à coule à environ 5 km au nord, la rivière de l'Essonne à 7 km à l'ouest. Ainsi, aucune rivière ne coule sur la commune, mais l'eau y est cependant bien présente comme l'atteste de nombreux éléments du patrimoine encore visibles aujourd'hui.

La commune ne disposait pas de lavoir. Pour laver leur linge, les habitants utilisaient une lessiveuse. Ils allaient chercher l'eau au puits puis faisaient bouillir le linge dans la lessiveuse.

#### **• Puits de Boissy**

*« J'avais 9 ans quand je suis arrivé (1941). Il n'y avait pas l'eau mais elle commençait à arriver. Il fallait donc aller pomper au puits ».* Citation de Jean Mousset, habitant de Boissy-aux-Cailles, lors d'un entretien mené avec lui en juin 2015. Le puits où il se rendait pour aller chercher l'eau est resté intact. Il est situé, au centre village, rue Saint-Martin à Boissy.

Il fut construit au XIX<sup>e</sup> siècle en calcaire et grès, et est implanté en partie sur deux dalles en grès. Il s'agit d'une construction de forme carrée surmontant un puits. Il mesure 2 mètres de largeur et 3,40 mètres de hauteur. Sa forme évolue depuis sa construction. L'observation d'une carte postale datant du début du XIX<sup>e</sup> siècle, nous apprend que la

hauteur du puits était moins importante qu'aujourd'hui. Nous ignorons cependant quand ce puits a été surélevé.



**Puits de Boissy au XIX<sup>e</sup> siècle**



**Puits de Boissy en 2015**

Sur sa face sud, le balancier de la pompe est encore présent. Sur le côté nord, on note la présence d'une ouverture fermée par une porte en fer. Celle-ci donne accès au puits.

- **Ancien puits**

Des vestiges d'un ancien puits en pierres de grès et en caillles sont retrouvés le long d'un chemin dont l'accès se fait par la route du fief à Boissy.

Cet ancien puits est fermé par une dalle de grès. On ne retrouve aujourd'hui que des pierres séparées.

Un des blocs est posé sur champ et est creusé d'une entaille d'une hauteur de 23 cm et d'une largeur de 20 cm.

Les traces d'un ancien puits à Malanval sont également retrouvées. Celles-ci sont dissimulées par la végétation.



- **Puits privés et citernes**

En rencontrant les habitants des hameaux de Marlanval et de Mainbervilliers, nous constatons que beaucoup d'entre eux disposent de citernes. Mais à Boissy, les seules citernes que nous ayons identifiées sont situées aux extrémités du hameau, dans les deux plus grandes fermes : la ferme du Vezu et la ferme du Fief.

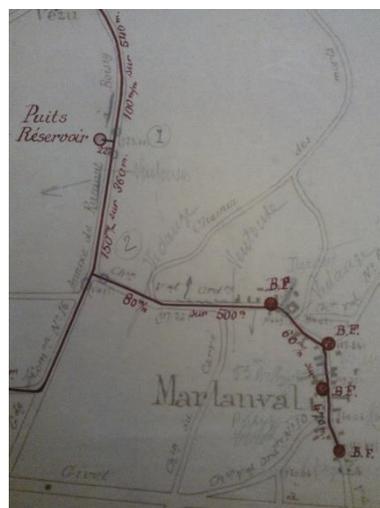
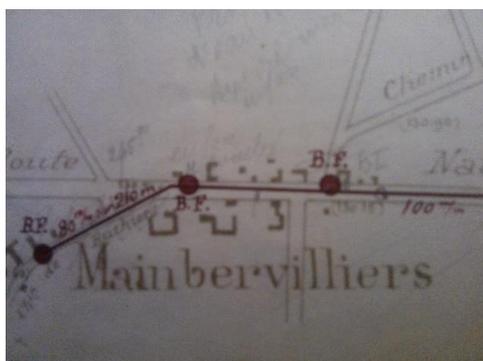
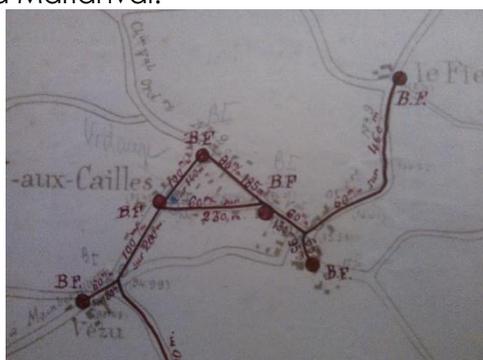
L'installation de gouttières sur les habitations a permis de stocker des eaux de pluie dans des tonneaux au pied des gouttières. Cependant, afin de protéger cette eau de toute évaporation et de toute souillure, les citernes sont enterrées.

L'installation des citernes nécessite un travail important et représente un coût non négligeable. On les retrouve au pied des constructions pourvoyeuses d'eau. A l'origine, l'eau de pluie des citernes sert à nettoyer la maison, à arroser le jardin et à abreuver les animaux de la ferme.

Lors d'un entretien mené en juillet 2015, Claudette Roussereau, habitante à Mainbervilliers, nous explique que dans la ferme de son enfance (années 1940/1950), il y avait une citerne : « C'était une petite ferme. Il y avait une citerne. Mais je ne l'ai pas beaucoup vue marcher. Il fallait tourner la manivelle et l'eau sortait au-dessus d'un bassin. Mais je ne sais pas pourquoi, il n'y avait pas beaucoup d'eau dedans. On était donc obligé de prendre l'eau du robinet pour les bêtes ».

- **Bornes fontaines et bouches d'incendie**

A une période où la présence de l'eau courante dans les maisons n'est pas encore généralisée, la Commune de Boissy-aux-Cailles choisit d'installer des bornes fontaines. Le 4 mai 1913 le conseil municipal délibère en faveur de la construction d'un « puits avec réservoir et canalisation afin de distribuer l'eau au moyen de bornes fontaines ». Ce projet ne voit le jour qu'en 1928, ayant été retardé par la Première Guerre mondiale. La mise en service de la tour réservoir a lieu le 19 septembre 1928. 13 bornes fontaines/d'incendie ont été installées sur la commune. Aujourd'hui 6 subsistent : quatre bornes fontaines à Boissy et deux à Marlanval.



Plan général des canalisations où l'on retrouve la localisation des 13 bornes fontaines et d'incendie dans les trois hameaux.

Elles se situent à des endroits stratégiques, au cœur du village, là où la population se concentre.

Elles sont en fonte et ont l'aspect de bornes de type kilométrique.



**Borne fontaine, rue Saint-Martin - Boissy**



**Borne fontaine, rue Saint-André - Boissy**



**Bouche d'incendie, rue Charles de Gaulle - Marlanval**

Sur les trois bornes fontaines situées rue Saint-André, rue Saint-Martin et rue du Père Bard, on peut lire l'inscription : « Durenne, Paris Val d'Osne ».

La borne fontaine située dans la cour de la mairie porte l'inscription : « Société métallurgique haut-Marnaise ». Celle-ci est à la fois une fontaine et une bouche d'incendie.

A l'origine, ces bornes fontaines sont libres d'accès avec un usage encadré. En effet, une délibération de la commune de 1926 indique : « La consommation de l'eau potable à la borne fontaine doit se faire uniquement au seau. Interdiction de prendre de l'eau potable pour le jardin et les travaux. Tout gaspillage est passible d'un procès-verbal. »

#### **Intérêts patrimoniaux des puits et des bornes fontaines :**

- témoins de la vie quotidienne des habitants,
- permettent d'appréhender de manière concrète l'évolution des modes de vie de la Commune.

#### **• Les mares**

L'observation du plan napoléonien nous apprend qu'il y avait de nombreuses mares sur la commune. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle il y avait au moins quatre mares à Marlanval, une à Boissy et quatre à Mainbervilliers. Aujourd'hui, il n'en reste plus que deux : l'une est à Marlanval et la seconde à Mainbervilliers. Elles sont alimentées par l'eau de ruissellement du village. Leur étanchéité était à l'origine assurée par un fond en argile.

Jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup>, les mares sont très utiles aux habitants. Elles permettent d'abreuver et de laver vaches et chevaux, de nettoyer les rues et les cours des fermes. Elles peuvent également servir à lutter contre les incendies. Elles permettent également de récupérer les eaux de ruissellement.

#### ▪ Mare de Marlanval

Cette mare est située entre un champ et la rue des saules. Elle mesure 45 mètres de longueur et 8 mètres de large. Elle a été rétrécie dans les années 1960 au moment de l'élargissement de la route située juste à côté.

Un mur de calcaire et de grès sépare la mare du champ.

La pente douce permet aux animaux d'accéder à l'eau facilement. La mare est en longueur pour permettre au bétail de circuler plus facilement.



#### ▪ Mare de Mainbervilliers

Cette mare est située à l'intersection entre la route de Tousson et la route de la Libération.

Elle reçoit l'eau de ruissellement mais aussi l'eau de la cour de la ferme située juste à côté grâce à la présence d'un dégueuloir en pierre et de gouttières. Elle mesure 30 mètres de longueur et 4 à 6 mètres de largeur.



Jusque dans les années 1960, à Mainbervilliers, il y avait une seconde mare. Elle se trouvait à l'emplacement d'une petite place de parking, en face de l'ancien commerce du hameau. Cette mare est comblée semble-t-il parce qu'elle est source de désagréments pour les habitants (mauvaise odeur, saleté).

#### ▪ Mare de Boissy

A Boissy, on retrouve les traces d'une ancienne mare. Elle se situait rue Saint-André, à proximité du puits. Nous ignorons à quel moment elle a été comblée. Les habitants que nous avons rencontrés au cours de cet inventaire n'ont jamais vu cette mare remplie d'eau. Elle a donc été comblée avant les années 1940.

Il reste les vestiges d'un muret d'environ 26 mètres de longueur. Celui-ci sépare la mare de la propriété voisine. Ce mur est recouvert de dalles de grès taillées. Jean Mousset explique : « Je vivais en face de la mare. Le mur était plus haut. Ils l'ont abaissé, mais je ne sais pas de combien. »

Dans une période plus récente, cet emplacement a servi de terrain de pétanque et a permis l'organisation de la fête communale.



### Intérêts patrimoniaux des mares :

- intérêt écologique majeur, la mare est un écosystème très riche qui contribue au maintien de la biodiversité,
- Intérêt hydraulique, la mare participe à la lutte contre les pollutions, les inondations et l'érosion des sols,
- intérêt paysager, la mare dispose d'un fort potentiel esthétique, elle marque le paysage des hameaux, elle est un repère,
- témoin de l'activité passée.

### ❖ Patrimoine lié à une activité économique

L'activité principale de la commune était l'agriculture, à ce titre nous avons identifié un certain nombre de fermes.

Dans sa monographie, rédigée fin des années 1880, Alexandre Chaplon explique qu'à Boissy-aux-Cailles « on y récolte généralement les principales choses nécessaires aux besoins de la vie : céréales, vin et bois ».

A Boissy-aux-Cailles, à la veille de la Révolution, 1112 hectares étaient consacrés à la culture dont 98 à la culture de la vigne, soit 8.82 % de la surface labourable.



**Plan d'intendance (1782)**

En jaune : la vigne

En vert : les espaces boisés et les prairies

Aujourd'hui à Boissy-aux-Cailles, la culture de la vigne a totalement disparu et seules onze exploitations subsistent. Le patrimoine agricole, à l'exemple des fermes, est un patrimoine fragile. En effet, les anciennes fermes sont bien souvent considérées comme inadaptées aux pratiques agricoles d'aujourd'hui. Leurs bâtiments ont souvent été divisés ou reconvertis.

La majorité des habitants vivaient donc de l'agriculture. Cependant, ils ne vivaient pas tous de la même manière comme l'atteste la typologie des fermes retrouvées.

- **Fermes de subsistance**

A Boissy-aux-Cailles nous avons identifié quelques fermes dites de subsistance. Celles-ci sont particulièrement représentatives du patrimoine du Gâtinais français.

Elles se composent d'un bâtiment qui prend la forme d'un bloc à terre. On retrouve une pièce à vivre et une partie fonctionnelle plus ou moins grande. Cette partie fonctionnelle pouvait être composée d'une étable et d'une grange. De toutes petites annexes pouvaient s'ajouter au bâtiment principal.



Une ferme de subsistance faisait vivre une famille. Cependant pour compléter leur revenu, ses habitants pouvaient aller travailler dans une exploitation plus grande lors des périodes de foins et de récoltes.

Les dernières fermes de subsistance disparaissent dans les années 1950/1960. Aujourd'hui la physionomie et la fonction de ces fermes ont énormément évolué. Ainsi, les greniers destinés à l'origine au stockage du foin ont été aménagés en pièces à vivre, des lucarnes ont été installées, des baies ont été créées...



- **Fermes à deux bâtiments**

La majorité des fermes identifiées à Boissy-aux-Cailles peuvent être assimilées à cette catégorie dit des « fermes à deux bâtiments ». Nous les retrouvons dans les centres des trois hameaux.

Les fermes à deux bâtiments sont un peu plus grandes que les précédentes. Globalement les fermes retrouvées à Boissy-aux-Cailles s'organisent autour d'un bâtiment qui donne sur rue et d'un bâtiment qui donne sur la cour, relativement petite. Au-delà de ces deux bâtiments principaux on peut retrouver dans certains cas des annexes (porcherie, clapier...).

A l'origine, le bâtiment donnant sur la rue ne disposait pas de porte d'entrée. Ceci indique la présence d'une cour derrière le bâtiment. L'entrée se faisait soit par un mur pignon soit à l'arrière. En général, le bâtiment situé en fond de cour était fonctionnel afin de rationaliser le travail.

Ces fermes ont connu d'importantes évolutions lorsqu'elles ont perdu leur fonction agricole il y a environ 25 ans.



- **Fermes de bourg**

Nous avons relevé quelques fermes de bourg sur la commune. De taille plus importante que les précédentes, ces fermes sont dédiées à la production. Elles étaient en mesure d'exploiter entre 30 et 50 hectares et s'organisaient autour de plusieurs bâtiments. On pouvait y retrouver une étable, une écurie, une charretière et des granges.

Le logis, c'est-à-dire l'habitation des hommes, était en général au fond de la cour. Cet emplacement permettait aux habitants de surveiller la cour. Il était le véritable cœur de la ferme.



De l'extérieur, les bâtiments sont la plupart du temps aveugles. L'absence d'ouverture vers l'extérieur démontre les préoccupations de sécurité des habitants. On pouvait néanmoins retrouver des ouvertures sous forme de soupiraux.

A noter la présence dans une ferme à Marlanval d'un hangar dont la charpente provient d'Amérique du Nord. Cet hangar a été construit pendant la Première Guerre mondiale par les américains qui souhaitaient stocker leur matériel. La charpente est fabriquée avec du bois douglas importé.



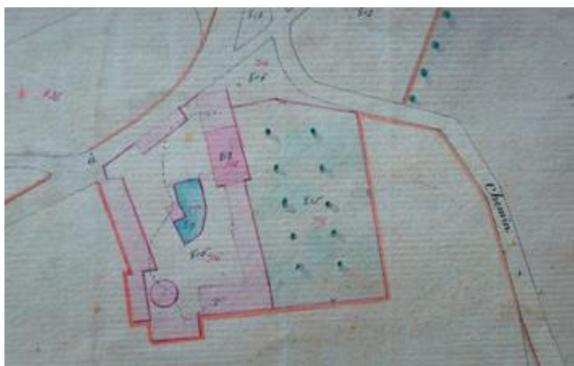
- **Grandes fermes de production**

En raison de leur importance, ces grandes fermes de production marquent le paysage. Les bâtiments agricoles sont de meilleure qualité par rapport aux fermes décrites ci-dessus. Elles sont souvent l'héritage de grands domaines et gèrent plusieurs dizaines d'hectares, permettant de faire vivre un grand nombre de personnes. Dans ces fermes on peut retrouver pêle-mêle pigeonnier, mare, bergerie, grange...

Elles sont en général isolées ou situées à l'entrée des villages. Quatre fermes identifiées sur la commune de Boissy-aux-Cailles peuvent être rattachées à cette catégorie.

- **Ferme du Vezu**

Cette ferme remarquable se situe à l'entrée de Boissy, route de Mainbervilliers.



**Plan napoléonien,  
1824 - 1850**



**Vue aérienne,  
2012**

L'observation du plan napoléonien nous apprend beaucoup de l'évolution de cette ferme. Sa structure et sa volumétrie ont peu évolué. Elle est composée de plusieurs bâtiments agricoles et d'une maison d'habitation. A travers ces bâtiments on retrouve les quatre fonctions attribuées à une ferme : loger les fermiers, abriter les animaux, stocker les récoltes et ranger le matériel.

L'ensemble s'organise autour d'une cour qui devient l'élément central du fonctionnement de la ferme. On remarque néanmoins la présence au XIX<sup>e</sup> siècle d'une mare au centre de la cour et d'un pigeonnier. Ces deux éléments ont aujourd'hui disparu.

L'existence d'un pigeonnier nous laisse à penser qu'il s'agissait d'une ferme seigneuriale. Par ailleurs, on sait que la ferme de Vezu a appartenu aux religieuses de l'abbaye de Montmartre.

L'entrée dans cette ferme se fait par un porche d'environ 2,50 mètres de largeur et d'un peu plus de 3 mètres de hauteur. Il est composé de calcaire et de grès. Le chaperon est en tuile au-dessus d'une poutre en bois.

Deux puits ont été identifiés, le premier dans le jardin et le second devant l'écurie.



Cette ferme est aujourd'hui transformée en habitation. La cour est en partie enherbée et gravillonnée. Selon des témoignages recueillis, elle aurait subi un important incendie à la fin 1920/début 1930.

### ○ Ferme de Monbas

La seconde ferme de production se situe sur les hauteurs de Boissy, sur la route du Fief. Elle est aujourd'hui connue sous le nom de ferme du Fief.



**Plan napoléonien,  
1824 - 1850**



**Vue aérienne, 2012**

Là encore l'observation du plan napoléonien est riche d'enseignement. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ferme était composée de trois bâtiments organisés autour d'une cour. Du bâtiment disparu, il ne reste qu'un muret, ses pierres ont été utilisées pour renforcer la maison d'habitation.

A l'origine la partie de gauche de la maison d'habitation était l'habitation des cultivateurs tandis que la partie de droite était réservée à l'élevage. On pouvait y retrouver l'étable et la porcherie.

Aujourd'hui, les bâtiments qui subsistent ont connu d'importantes modifications dans les années 1950/1960. Les combles ont été aménagés avec l'installation en 1960 de trois lucarnes à croupe (capucine) et l'ajout d'une souche de cheminée (à droite). Au rez-de-chaussée plusieurs



baies ont été transformées ou créées, notamment dans la partie droite du bâtiment où un grand auvent a également été ajouté sur la partie droite du bâtiment.

On note la présence d'une citerne et d'une cave.

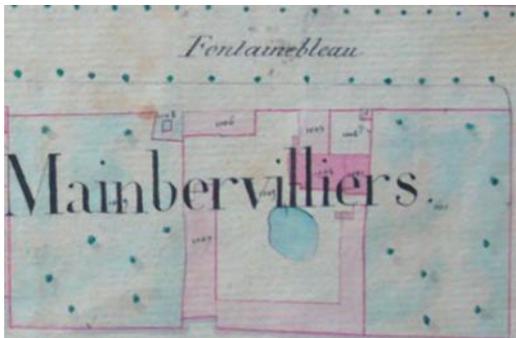
Perpendiculairement à la maison d'habitation se trouve un second bâtiment qui devait être une grange.



Le mur de clôture de la ferme est quant à lui d'origine. A l'extérieur de l'enceinte de cette ferme se trouve un hangar dont la première partie a été construite en 1939. Ce hangar a notamment servi, pendant la guerre, de cantonnement pour les soldats.

#### ○ Ferme du fief Saint-Marc

Cette ferme se situe au cœur du hameau de Mainbervilliers. Elle appartenait aux religieuses de l'abbaye de Montmartre. Il s'agissait d'une ferme seigneuriale qui comportait une prison. On sait par exemple, qu'en 1785 un voleur y a été incarcéré.



**Plan napoléonien,  
1824 - 1850**



**Vue aérienne, 2012**

En 1791 elle est vendue à un dénommé « Jannot » pour 25 700 francs.

Sur le plan napoléonien on remarque la présence d'une mare. Il y avait également un grand espace entièrement clôturé dédié au potager et au verger. Ceci permettait à la ferme de disposer de fruits et légumes pour nourrir les ouvriers agricoles.

Au fil des années, cette ferme s'est étendue, elle est aujourd'hui divisée en deux propriétés.

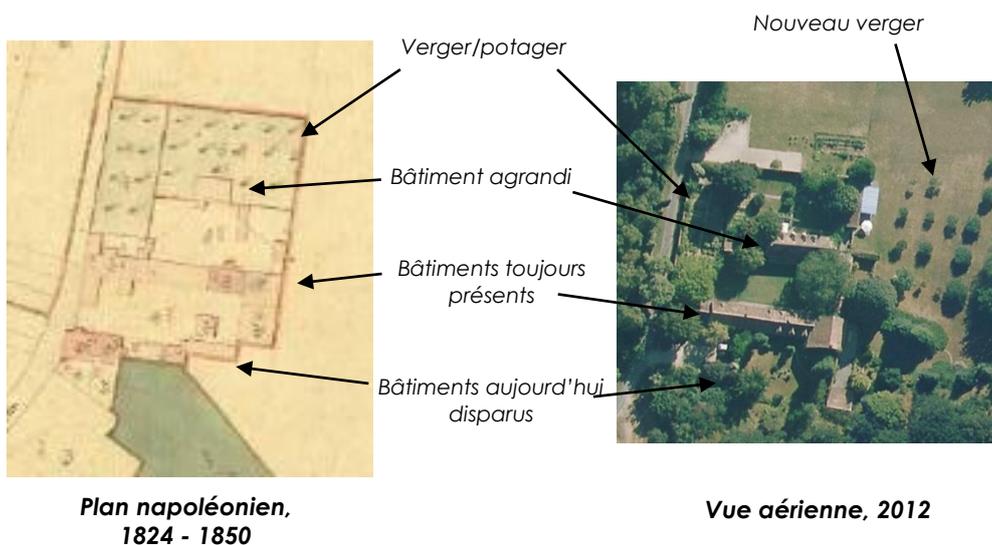
La bergerie située dans la propriété du 21 rue de la Libération est le bâtiment le plus ancien de la ferme.

### o Ferme de la vallée de l'église

La troisième grande ferme de production se situe à Boissy, à proximité de l'église, à Boissy.

Le plan napoléonien révèle que cette ferme à cour carrée était fermée aux regards extérieurs à la fois par les bâtiments et par la présence des murs de clôture. On remarque que l'emprise au sol du verger et du potager était aussi importante que celle des bâtiments d'habitation et de travail. Reconvertie en maison d'habitation, cette ferme a subi d'importantes modifications dans les années 1960.

Aujourd'hui, elle se compose de trois ensembles de bâtiments joints. On accède à cette propriété par un porche muni d'une porte charretière avec un linteau en bois. Des baies ont été créées ou agrandies. Des lucarnes engagées dans le mur et couvertes à la capucine ont également été créées. La maçonnerie est composée d'un moellon de grès avec un enduit à pierres vues en ciment. Les bâtiments annexes ont également été modifiés. On note la présence de deux caves voûtées. Dans l'une des caves, on peut voir l'inscription "1796".



#### Intérêts patrimoniaux des fermes :

- témoignages du passé agricole de la commune,
- illustration de l'évolution de l'agriculture : ces fermes étaient basées sur leur autosuffisance et la vie en autarcie du village,
- preuves de la diversité des fermes et des modes de vie au XIX<sup>e</sup> et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle,
- caractéristiques du territoire,
- traces d'une agriculture d'élevage et de culture nécessitant une architecture fonctionnelle et raisonnée,
- fruits d'une lente évolution et transformation des modes de production,
- îlots massifs situés au cœur de la Commune, les fermes de production marquent le paysage.

- **Ancienne forge**

La grande majorité des habitants de Boissy-aux-Cailles travaillaient dans le domaine de l'agriculture (cultivateur, journalier, manouvrier, berger, vigneron). Les autres habitants avaient des métiers affiliés à l'agriculture. En effet dans le document de recensement de la population de 1836, on retrouve un maréchal-ferrant, trois charrons, un charretier, un meunier. En 1866, on voit apparaître de nombreux maçons sur la commune.



A Marlanval, nous avons retrouvé une ancienne forge. Les cultivateurs avaient besoin de la présence et de la compétence d'un forgeron pour ferrer un animal ou réparer un outil par exemple. Le maréchal-ferrant était donc présent dans chaque village.

- **Anciens commerces**

Plusieurs anciens commerces ont été identifiés sur la commune de Boissy-aux-Cailles. Le dernier commerce de la commune était situé à Mainbervilliers et a fermé en 2014. Les habitants pouvaient également compter sur les commerçants ambulants. Nous avons par exemple appris lors de nos entretiens avec les habitants, qu'il y avait deux boulangers, un boucher, un charcutier et un épicier qui circulaient dans les rues de Marlanval, Boissy et Mainbervilliers. Il y a environ 30 ans, lorsque les grandes surfaces se sont installées, ces commerçants ont arrêté de circuler. Aujourd'hui seul un poissonnier continue de passer. Un agriculteur vend également ses produits à la ferme.

- **Café bar de Boissy**



**Café bar de Boissy au début du XX<sup>e</sup> siècle**



**Ancien café bar de Boissy en 2015**

L'observation de ces deux illustrations révèle que la façade de l'ancien café n'a que très peu changé. La porte d'accès sur le mur pignon a été comblée et l'enseigne a disparu.

Le bal de la commune était organisé dans une bâtisse située à proximité de cet ancien bar café. Cette bâtisse est à l'arrière-plan de la photo ci-dessus. On y retrouve des inscriptions réalisées par des personnes qui y sont passés. On peut y lire « Nicole Gastellier », « Rolande Mousset » ou encore « Guy Bonzon ».



### ○ **Epicerie/café et station-service de Mainbervilliers**

A Mainbervilliers il y avait également un bistrot avec station-service. Lors de la saison de la chasse, il faisait également restaurant. Aujourd'hui, ce bâtiment a été entièrement transformé en maison d'habitation. La façade de la maison a néanmoins conservé l'enseigne même si on ne peut plus y lire aucune inscription. La porte d'entrée du commerce a été bouchée mais a conservé une marche. La taille des baies a également été modifiée lors du changement de fonction de la bâtisse.



**Station-service à Mainbervilliers au début du XX<sup>e</sup> siècle**



**Ancien commerce à Mainbervilliers en 2015**

A noter la présence des tilleuls sur la carte postale ci-dessus. En effet, le long de la route reliant La Chapelle-la-Reine à Malesherbes, il y avait des tilleuls. Mme Roussereau se souvient, enfant, avoir épluché les fleurs de ces arbres pour faire des tisanes de tilleul l'hiver. Ces tilleuls ont été en partie remplacés par des platanes à la fin des années 1960.

### ○ **Cafés de Marlanval**

A Marlanval, il y avait deux cafés. Ils étaient tous deux situés rue Charles de Gaulle. Ils sont aujourd'hui devenus des maisons d'habitation à part entière.



Sur le mur pignon qui donne sur la rue de l'une de ces maisons, on note la présence d'une cave semi-enterrée avec entrée fermée par des portes obliques.

Nous ignorons à quelle période ces cafés ont fermé définitivement leurs portes. A leur fermeture, ils appartenaient à Mme Michaux et M. Choquet.

Les cafés étaient fréquentés par les carriers qui travaillaient le grès et plus généralement par les hommes le dimanche. François Rouillon expliquait que le boucher passait dans les fermes pour acheter une vache ou un mouton. Pour conclure la vente, l'agriculteur et le boucher allaient au café.

#### Intérêts patrimoniaux des anciens commerces :

- Illustration des activités économiques présentes dans le village,
- riches d'enseignement d'un point de vue ethnologique,
- témoignages de l'existence de lieux de rencontres, d'échanges et de convivialité.

#### ❖ Patrimoine domestique

Nous l'avons vu, la majorité du bâti à Boissy-aux-Cailles est composé d'anciennes fermes. Néanmoins, nous avons identifié quelques maisons dédiées uniquement à l'habitation.

##### • Maisons élémentaires

Il s'agit de bâtisses très simples composées bien souvent d'une seule pièce, voire deux, avec un grenier au-dessus. Elles servaient d'habitat aux manouvriers qui travaillaient dans les grandes fermes situées à proximité.



Aujourd'hui ces maisons ont connu d'importantes modifications, les greniers ont été aménagés en pièces à vivre, les maisons ont parfois été réunies avec les maisons mitoyennes.

- **Maisons rurales**

Ces maisons sont plus grandes que les précédentes. Elles peuvent être accolées les unes aux autres ou organisées en petits groupements. Cette disposition participe à l'homogénéité visuelle qu'offrent les ensembles de bâtis et de murs.

Parfois, à cette maison s'ajoute une grange.



Les maisons rurales identifiées à Boissy-aux-Cailles se composent d'un étage qui n'est pas uniquement un grenier car on y trouvait des pièces à vivre. Les façades disposent d'un arrangement fonctionnel avec des percements simples de tailles variables répartis de manière irrégulière.

#### **Intérêts patrimoniaux des maisons rurales :**

- témoignages d'une mémoire collective portée par une famille,
- reflets des techniques de constructions passées,
- usage des matériaux locaux : calcaire, grès, chaux, argile,
- bonne intégration paysagère,
- illustrations des usages, des modes de vie et des valeurs de ceux qui ont construit et habité dans ces maisons.

#### **❖ Patrimoine constitué**

- **Linéaire de mur**

Nous les retrouvons un peu partout à Boissy-aux-Cailles. Les murs s'intègrent harmonieusement dans le paysage de la commune. Ils permettent de délimiter la propriété privée de l'espace public, d'éviter les dommages causés par les animaux et de se protéger du vent. La présence des murs permet également de préserver l'intimité des habitations.

Le mur de clôture a un rôle important dans l'architecture même du bâti. En effet, ce mur pouvait être un point de départ permettant d'envisager l'évolution de l'habitat. Il forme en quelque sorte la trame de l'évolution de l'ensemble bâti, c'est à partir de ce mur que tout pouvait être imaginé puis construit. Les bâtiments s'ajoutaient les uns à côté des autres en s'appuyant sur le mur de clôture.



*Chemin derrière la mairie, Boissy*



*Allée du Souvenir, Boissy*



*Rue Charles de Gaulle, Marlanval*

#### **Intérêts patrimoniaux des linéaires de mur :**

- la présence des murs de clôture est l'une des caractéristiques du patrimoine du Gâtinais,
- donnent une ambiance minérale à la commune,
- créent un cône de vue,
- marquent le paysage de la commune,
- peuvent représenter un abri pour la petite faune de la commune.

#### **• Cour commune**

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'espace dédié à l'habitat était réduit au minimum afin de dédier un plus grand nombre de terres à la culture. Les terres produisaient alors peu. Ceci contribue à expliquer, d'une part, pourquoi nous retrouvons dans les villages des maisons implantées sur de petites parcelles et, d'autre part, pourquoi ces maisons pouvaient s'organiser autour d'une cour commune.



### Intérêt patrimonial de la cour commune :

- témoin d'une organisation spécifique d'un espace, partagé par les habitants des logements qui la composent.

#### • Front de rue

Traditionnellement, l'implantation de l'habitat rural s'effectuait en limite de parcelle, bien souvent dans l'alignement de la rue. Ainsi dans les rues de Boissy-aux-Cailles, on note une alternance de façades, de murs pignons et de hauts murs délimitant les parcelles. Cette alternance de murs et de façades crée un rythme de pleins et de vides. Lorsque l'on observe une rue, le regard est littéralement cadré par ces hauts murs et par l'alternance de pleins et de vides. Ceci forme des fronts de bâti. Ces fronts de rue se caractérisent par leur aspect très minéral.

La rue Saint-André à Boissy, la rue Charles de Gaulle à Marlanval et la rue de la Libération à Mainbervilliers illustrent parfaitement les caractéristiques des fronts de rue.



*Rue Saint-André, Boissy*



*Rue Charles de Gaulle, Marlanval*



*Rue de la Libération, Mainbervilliers*

### Intérêts patrimoniaux des fronts de rue :

- créent un cône de vue,
- marquent le paysage de la commune,
- témoins de l'organisation ancienne des voies.

### ❖ Patrimoine à ne pas oublier

#### • Bancs en pierre

Dans les hameaux de Boissy et de Marlanval nous avons retrouvé de nombreux bancs en grès. Ils sont installés sur les places publiques et le bord des routes, le long de certaines maisons. Ces bancs de pierre bien souvent adossés au mur de clôture des propriétés permettaient, aux beaux jours, de faire de petits travaux en plein air tout en discutant avec les voisins. Ils offraient également un moment de repos et de convivialité aux habitants et aux voyageurs.



**Rue Charles de Gaulle,  
Marlanval**



**Place de l'église, Boissy**



**Rue Charles de Gaulle,  
Marlanval**

A l'époque où le poste de radio et la télévision n'existaient pas, on imagine facilement les habitants s'asseoir le soir sur ces bancs pour discuter avec leurs voisins.

#### **Intérêts patrimoniaux des bancs en pierre :**

- témoins des modes de vie passés, de la vie sociale et de la convivialité des habitants,
- jalonnent le village,
- témoins de la présence importante du grès sur le territoire.

#### **• Escaliers en pierre**

A Boissy-aux-Cailles, de nombreuses maisons disposent d'un escalier extérieur qui dessert un grenier. Ceci illustre donc le besoin des habitants d'avoir accès facilement au grenier pour acheminer les récoltes. Ces escaliers peuvent être accessibles directement sur la rue ou par la cour. Ces escaliers sont réalisés avec des grandes dalles en grès, très résistantes à l'usure du temps.



**Rue du passage Saint-  
Martin, Marlanval**



**Allée du souvenir,  
Boissy**



**Rue Saint-Martin,  
Boissy**

#### **Intérêts patrimoniaux des escaliers en pierre :**

- témoins de l'utilisation des greniers pour le stockage des récoltes,
- apportent un charme aux maisons munies de ces escaliers extérieurs,
- contribuent à conserver l'aspect rural des maisons,
- montrent l'importance du grès sur le territoire.

- **Chasse roue**

Quelques chasse-roues ont été identifiés sur la commune. Ils sont en grès de forme conique, légèrement taillé. Une rainure triangulaire sur la face arrière était prévue pour recouvrir l'angle du pilier du portail.

Les chasse-roues étaient utilisés pour empêcher les roues des voitures de dégrader les murs, les portails et les angles des bâtiments. Ils permettaient également d'aider les cavaliers à monter à cheval.



**Intérêt patrimonial des chasse-roues :**

- valeur historique attestant de l'ancienneté du village.

- **Caves**

De nombreuses caves ont été identifiées sur la commune, la plupart se trouvent à Boissy et à Marlanval.

A Boissy-aux-Cailles plusieurs types de caves coexistent :



Cave avec escalier sous auvent maçonné extérieur à la maison



Caves avec escalier de pierre non couvert



Cave de plain-pied sous escalier extérieur



Cave avec entrée fermée par des portes obliques



Cave avec entrées fermées par des portes droites

La cave fait partie intégrante de la construction de la maison et est généralement située sous la pièce commune. Il s'agit de cave de conservation des produits avant leur consommation.

#### **Intérêts patrimoniaux des caves :**

- illustrent l'importance de la conservation des produits,
- apportent un charme aux maisons munies de ces caves,
- grande variété des types de caves retrouvées sur la commune.

### **❖ Matériaux et mode de construction**

Les maisons anciennes de Boissy-aux-Cailles ont été construites avec des matériaux locaux, provenant des environs du village : le grès et le calcaire sont les principaux matériaux de maçonnerie, associés à des mortiers et des enduits pour l'essentiel à la chaux. D'autres matériaux, meulière, bois et briques peuvent compléter cette gamme.

#### **• La maçonnerie :**

De nombreuses carrières de grès ponctuaient le territoire du Gâtinais. Il n'est donc pas étonnant de retrouver cette pierre dans les maisons de Boissy-aux-Cailles. En effet, dans la construction des maisons, le grès est utilisé sous une forme taillée plus ou moins finement dans les chaînages ou dans une forme plus rustique en moellons et en remplissage des murs. Des blocs de grès sont aussi utilisés comme chasse-roues aux angles des portails, comme bancs improvisés ou encore comme marches.

Le calcaire est également présent dans le sol du Gâtinais français. Le tout-venant est employé pour la construction des murs entre des chaînages d'angle. Plus rarement, on retrouve à Boissy-aux-Cailles de la pierre meulière.

Traditionnellement les murs des maisons d'habitation étaient enduits. A l'inverse, les moellons des bâtiments agricoles pouvaient être apparents. Les enduits sont pour l'essentiel composés de sable et de chaux.



Aujourd'hui, les moellons des maisons d'habitation de Boissy-aux-Cailles sont pour l'essentiel à pierre vue. Les bâtiments liés à l'activité agricole disposent, quant à eux, d'enduits couvrants ou à pierre vue. Lorsqu'il est couvrant il présente bien souvent d'importantes dégradations. Il est pourtant primordial de les conserver car ils protègent les pierres et les joints de la pluie, du vent et du gel. L'enduit présente également l'avantage de masquer l'appareillage peu gracieux des murs de moellons.



- **La toiture**

Les bâtisses rencontrées à Boissy-aux-Cailles disposent d'une toiture à deux versants en petite tuile plate ou en tuile mécanique. Contrairement à l'aspect uniforme des tuiles mécaniques, la couleur irrégulière des tuiles plates donne un côté chaleureux au toit. Celui-ci ne déborde jamais sur le pignon.



La toiture donne un caractère définitif à la maison. Il occupe une place éminente dans le paysage.

- **Les ouvertures**

Les ouvertures sont sans conteste, après les volumes d'ensemble, les éléments qui contribuent le plus à fixer la physionomie d'un édifice. Elles apportent un certain rythme à la façade et contribuent à donner un caractère à la maison.

La composition de la façade est caractérisée par la prédominance des pleins par rapport aux ouvertures, par l'absence de symétrie et par la superposition de certaines ouvertures simplement pour alléger la charge sur les linteaux. Les percements sont simples, souvent irréguliers et de petites tailles. Traditionnellement, les fenêtres sont plus hautes que larges.



## Conclusion

Les modes de vie ont beaucoup évolué au cours du XX<sup>e</sup> siècle et de nombreux édifices ont perdu leur fonction originelle. C'est pourquoi, le patrimoine rural est souvent négligé, abandonné voire détruit d'autant plus qu'il n'est pas protégé au titre des monuments historiques.

Pour en assurer sa préservation pour les générations à venir, il est donc primordial qu'il continue aujourd'hui de vivre et d'évoluer à travers un entretien régulier mais aussi des opérations de conservation ou de réhabilitation.

En effet, la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation constitue un excellent moyen de conserver les bâtis anciens sans les « figer » dans le passé. Ces opérations doivent néanmoins être réalisées avec la plus grande attention, dans le respect du bâti. Toutes interventions sur un élément du patrimoine nécessitent de prendre en compte notamment son volume général, ses matériaux de construction, la répartition et la forme des ouvertures mais aussi sa structure.

Le Conseil départemental de Seine-et-Marne, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine-et-Marne, la Fondation du Patrimoine, Maisons Paysannes de France et le Parc naturel régional du Gâtinais français sont autant d'organismes susceptibles de vous apporter une aide à vos projets de restauration.

## Bibliographie

### Ouvrages, revues, études :

- Dauzat Albert et Rostaing Charles, *dictionnaire étymologique des noms de lieux en France* – Librairie Guénégaud.
- De MASSARY Xavier, COSTE Georges, sous la dir. VERDIER Hélène, *Principes, méthode et conduite de l'inventaire général du patrimoine culturel*, Ministère de la culture et de la communication, Paris, 2007.
- PEROUSE de MONTCLOS Jean-Marie, *Méthode et vocabulaire d'architecture*, éd. du Patrimoine, Paris, 2007.
- PUIBOUBE Daniel, *Maisons paysannes en Ile de France*, éd. Privat, Paris, 1995.
- RAULIN Henri, De BILLY-CHRISTIAN Francine, *Ile-de-France Orléanais*, éd. Berger-Levrault, coll. l'architecture rurale française, Paris, 1986.
- THIEBAUT Pierre, *La maison rurale en Ile-de-France, Restaurer, construire selon la tradition*, éd. Eyrolles, Paris, 2001.
- Association des Amis du patrimoine du canton de la Chapelle-la-Reine, le passé présent, n°4, hors-série n°2, n°3 et n°5.
- Collectif, *Le patrimoine des Communes de Seine-et-Marne*, Tomes 1 et 2, Conseil régional d'Ile de France éd. Flohic, Paris, 2001.
- Collectif, *Le Gâtinais français tel qu'en lui-même*, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France, Paris, 1994.
- Atlas communal, diagnostic de Boissy-aux-Cailles, Adonis Paysage, environnement, Parc naturel régional du Gâtinais français, 2008

### Archives départementales de Seine-et-Marne

- C041N44 : Carte postale de Boissy-aux-Caille, 1925.
- 4P37/2877-2888 : Plan du cadastre napoléonien, Boissy-aux-Cailles.
- M28040 : Délibération et arrêtés municipaux - Boissy-aux-Cailles, 1910.
- OP6861 : Boissy-aux-Cailles, 1875-1932.
- SC8216 : Eglise et monuments historiques, travaux, communes de Boissy-aux-Cailles, 1935-1962.
- 6R130 : Boissy-aux-Cailles, 1929-1938.
- 3160W5 : Boissy-aux-Cailles à Boutigny, 1970.
- 3736W105 : Boissy-aux-Cailles, 1996-1997.
- 2968W52 : Dossier de candidature des contrats ruraux : Commune de Boissy-aux-Cailles, 1984.
- 3394W5 : Boissy-aux-Cailles, 1984-1994.
- 3331W378 : Boissy-aux-Cailles ; sous-série 198EDT (1792-1966) / Catherine Mérot avec la collaboration d'Ana Billa ; dir. Martine Cornéde.1991.

- AZ14849 : La cachette de bronze de Boissy-aux-Cailles et les cachettes du centre de la France.
- 2Q285 : séparation des biens de l'église et de l'Etat canton de la Chapelle-La-Reine : Boissy-aux-Cailles, 1906.
- 1C7 : Plan d'intendance, Boissy-aux-Cailles, 1780-1787.
- Fond N° 76 : Commune Boissy-aux-Cailles, 198 EDT 1D1/3/4, 198 EDT 1D5, 198 EDT 1G1/2/3/4.
- 2Q49/12 : travaux publics-réparation au puits communal hameau Mainbervilliers, 1906-1937.
- 2S26 : Travaux de Marolles à Mainbervilliers, 1817-1873.
- 2Q49/7/8 : Bâtiment communaux, Marlanval, 1900.

### **Archives municipales de Boissy-aux-Cailles**

- Publication annuelle de la mairie de Boissy-aux-Cailles de 1972 à 2014.
- Délibérations de la commune du 1854 à 1988.
- Plan parcellaire de Boissy-aux-Cailles.